



Nos congés nous appartiennent !

Congés d'été :

La direction avance 2 scénarios de 3 semaines pour les congés d'été (du 27 juillet au 14 août)

2 jours imposés les 29 et 30 octobre

Ou

2 jours imposés en décembre accolés aux congés d'hiver

La direction voudrait nous piquer 2 jours de CP pour vider les stocks sur notre dos !

Ce n'est pas une négociation ; c'est un Hold-up !

Reste 3 jours de CP mais il sera quasi impossible de les coller aux congés d'été (pas d'absentéisme supplémentaire autorisé les semaines 30 et 34)

**Si on laisse faire, l'année prochaine ce sera quoi ?
Ils nous voleront une semaine ou 15 jours !**

Comment ça marche ?

Vendredi aura lieu, la dernière réunion, ensuite ce sera le vote des DP pour oui ou non fractionner. Le Code du Travail oblige les employeurs à consulter, par vote, les élus DP en cas de demande de fractionnement (c'est le cas). Ce sont eux qui vont décider, la direction a besoin de la majorité.

**Voter « oui » pour le fractionnement C'est cautionner le vol de nos congés
Pour la CGT, c'est NON mais les autres ?**

La CFTC semble refuser le Hold-up, tant mieux, plus nombreux plus fort,
Mais attention ! Les salariés ne toléreront pas une pirouette de dernière minute !

La CGT appelle les salariés à se tenir prêt à se mobiliser

Si à la prochaine réunion, (le vendredi 6 février)

la direction ne revient pas en arrière,

La CGT appellera les salariés à cesser le travail pour défendre nos congés !